

Réunion conjointe du Bureau du CSA et du Groupe consultatif

Date: 20 juillet 2017

Salle Mexique, FAO, 09.30-12.30 et 14.00-17.00

CSA 44 - Projet de décision

ENGAGEMENT DU CSA VIS-À-VIS DE L'AGENDA 2030 POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

QUESTIONS DEVANT ÊTRE PORTÉES À L'ATTENTION DU COMITÉ

Le Comité:

- a) Accueille favorablement l'engagement du CSA vis-à-vis du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les efforts pour placer les ODD au coeur du travail du CSA.
- b) Note avec préoccupation que, au vu des tendances actuelles, le monde n'est pas sur la bonne voie pour parvenir à éradiquer la faim et la malnutrition et atteindre les objectifs de l'ODD#2 d'ici 2030 et que les efforts doivent être accélérés.

[PLACEHOLDER CONCLUSIONS SOFI DISCUSSION]

- c) Se félicite des leçons présentées par les pays s'étant portés volontaire à propos de leur expérience nationale dans la réalisation des ODD en rapport avec la sécurité alimentaire, la nutrition et l'agriculture durable, ainsi que des exemples d'initiatives réussies au niveau des pays mais aussi des défis rencontrés. En particulier,

[PLACEHOLDER CONCLUSIONS LESSONS LEARNED SESSION]

- d) Exprime son appréciation pour le travail réalisé par le Groupe de travail à composition non limitée (OEWG) sur les ODD, présenté par M. Willem Olthof (UE), président du groupe de travail sur les ODD, et se félicite de la reconnaissance - formulée dans la Déclaration ministérielle 2017 du HLPF - du rôle important que peuvent jouer des systèmes alimentaires durables dans l'éradication de la pauvreté et de la faim, conformément aux messages clés du CSA, ainsi que la référence faite à la gouvernance foncière, aux investissements responsables, au changement climatique, à l'autonomisation des femmes et à l'égalité des genres ou encore les urgences humanitaires comme étant des questions importantes nécessitant des efforts accrus pour une résolution accélérée. À cet égard, le Comité s'engage à intensifier ses efforts pour promouvoir les produits du CSA dans tous les pays, où ils pourront orienter les efforts d'intégration dans les politiques nationales.

- e) Approuve le document 2017/44/XX comme base de la contribution du CSA à l'édition 2018 du Forum politique de haut niveau (HLPF) qui mènera un examen approfondi des progrès accomplis dans la réalisation de l'ODD 6, "Transformation vers des sociétés durables et résilientes", et note que ce document devra être mis à jour avec les résultats des discussions de la CSA 44 et des derniers rapports sur la sécurité alimentaire et la nutrition, y compris le rapport SOFI.
- f) Décide de soumettre des contributions à la révision 2019 du Forum politique de haut niveau tenu sous le thème « *Renforcer l'autonomie des personnes et assurer l'inclusivité et l'égalité* » et demande que le Comité présente une contribution, présentée à l'approbation de la CSA 45, conformément à la décision prise lors de la CSA 43, qui devra être développée conformément aux dispositions prévues dans le PTPA 2018-2019.
- g) Encourage toutes les parties prenantes du CSA à renforcer leur engagement coordonné à différents niveaux dans le processus de suivi et de révision de l'Agenda 2030